



# COELACANTHE PLONGEE – SAISON 2024/2025

## COTISATION – LICENCE – ASSURANCE

Fiche à remplir obligatoirement chaque année.

Rappel : le paiement de la cotisation vaut engagement à respecter la réglementation du club ainsi que celle de la fédération

NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM : \_\_\_\_\_

**1 – Licence fédérale (obligatoire)** Cochez la licence correspondante et reportez le montant correspond dans le cadre

- Adulte 48 €
- Jeune (<16 ans) 30 €

+ \_\_\_\_\_ €

**2 – Cotisation annuelle (obligatoire)** Cochez la cotisation correspondant à votre niveau actuel et reportez le montant correspond dans le cadre

- Débutant / PA12 / PE20 / Niveau. 1 110 €
- PA20 / PE40 / PA40 / Niv. 2 90 €
- Niveau 3 et plus 70 €
- Nageur avec palmes 70 €
- Apnée (plongée exclue) 70 €

+ \_\_\_\_\_ €

- \_\_\_\_\_ €

Si renouvellement **adhésion numérisée** avant le 30/09/2024, déduire 10 € de la cotisation

**3 - Assurance Complémentaire Plongeurs (facultative)** Cochez l'assurance choisie et reportez le montant correspond dans le cadre

Je déclare avoir été informé de la possibilité de souscrire une assurance complémentaire individuelle accident auprès du Cabinet LAFONT. Un complément d'information est affiché dans le local du club, ainsi que sur le site du club. Pour d'autres contrats d'assurance proposés par la FFESSM, vous renseigner sur le site de la Fédération puis contacter le secrétaire.

- Loisir 1 : 23,5 €       Loisir 2 : 28 €       Loisir 3 : 48 €

+ \_\_\_\_\_ €

**4 - Je souhaite m'engager dans la préparation d'une formation cette saison :**     Oui     Non

Pour les formations N1, N2, N3, PE40, PA20, nitrox simple et confirmé, en plus du coût de la formation, vous devrez également régler les plongées minimums à effectuer dans le cursus. Le coût des inscriptions aux formations inclut la carte fédérale de brevet (16€). Pour l'entrée en formations N2, N3, PE40, PA20, il convient de réaliser une journée de plongées d'évaluation. Pour les formations, le coût des plongées est à régler au fur et à mesure des plongées. Vous pouvez trouver une évaluation du coût global des formations sur l'Annexe TableauFormation.

Cochez la (ou les) formation(s) choisie(s) et reportez le montant correspond dans le cadre

	<u>Formation</u>	<u>Nombre de plongées requises</u>	
<input type="checkbox"/> Niveau 1 / Jeunes plongeurs	65 €	4 plongées	
<input type="checkbox"/> Niveau 2	120 €	20 plongées	
<input type="checkbox"/> Evaluation passerelle Open Water → N1 <small>(Obligatoire pour les PADI souhaitant s'inscrire en Niveau 2)</small>	20 €	1 plongée	
<input type="checkbox"/> Niveau 3 / PA12 / PA20 / PA40 / PE40 /	100 €	10 plongées	+ _____ €
<input type="checkbox"/> Formation Apnée (pour passage niveau)	40 €		
<input type="checkbox"/> RIFAP	55 €		
<input type="checkbox"/> Recyclage RIFAP	35 €		
<input type="checkbox"/> Nitrox simple	45 €	2 plongées	
<input type="checkbox"/> Nitrox confirmé	85 €	4 plongées	
<input type="checkbox"/> Initiateur	60 €		

**Total à payer (1 + 2 + 3 +4)**

= \_\_\_\_\_ €

(Le règlement par chèque peut être échelonné) Règlement par :  virement....  chèque....  chèque-vacances

Date du CACI (certificat médical) : \_\_\_\_\_ délivré par : \_\_\_\_\_

Dossier complet = Fiche cotisation + Paiement cotisation + Pour les mineurs : Autorisation parentale + Pour les nouveaux : Fiche d'acceptation des conditions de location. Si nécessité de mise à jour : CACI + fiche de renseignements et photo récente.

**L'absence d'un de ces documents rend le dossier incomplet**

**Signature :**

*En version numérique, apposer votre nom vaut signature*

En cochant cette case , je m'oppose à l'utilisation de mon image au sein du club.

La licence FFESSM inclut l'assurance Responsabilité Civile.

L'adhésion comprend l'accès à la piscine, la formation pratique et théorique en piscine, la mise à disposition des équipements en piscine à l'exception des PMT.

L'inscription ne comprend pas : les plongées, la location matériel, les déplacements, l'hébergement et les repas lors des sorties.